

ACTE DE CANDIDATURE

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

N° téléphone :

Responsable association (*) :

E-mail :

Fait acte de candidature au Conseil Consultatif des Seniors pour une durée de 3 ans (novembre 2019 à novembre 2022).

Signature

(*) POUR COLLÈGE 3

JOINDRE UNE LETTRE DE MOTIVATION AU BULLETIN D'INSCRIPTION

Retour avant le 15 octobre 2019

Au : CCAS - Ville Amie des Aînés

À l'attention de la chargée de mission

Square du docteur José-Pierre Simon

42400 SAINT-CHAMOND

LE CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS

APPEL À CANDIDATURES

CONDITIONS D'INSCRIPTION POUR LES SÉNIORS :

- Tout citoyen retraité âgé de plus de 62 ans
- Domicilié à Saint-Chamond
- Sans condition restrictive de nationalité ou d'inscription sur les listes électorales

CONDITIONS D'INSCRIPTION POUR LES AIDANTS (INDIVIDU S'OCCUPANT D'UNE PERSONNE DÉPENDANTE) :

- Sans restriction d'âge
- Domicilié à Saint-Chamond



Organisation
mondiale de la Santé



LE CCS EST COMPOSÉ DE 24 MEMBRES ISSUS DE 3 COLLÈGES :

- Collège 1 : Collège des usagers : Seniors + aidants (14 membres)
- Collège 2 : Collège des experts (5 membres)
- Collège 3 : Collège des établissements d'hébergement et institutions (5 membres)

CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS

Suite à l'adhésion de la Ville de Saint-Chamond au Réseau Mondial et Francophone « Ville Amie des Aînés » en décembre 2018, et dans la continuité de cette démarche, il semble opportun de mettre en place une instance consultative des Seniors de la commune.

Il s'agit de créer un outil pérenne permettant de recenser les attentes et les besoins des Seniors, de participer à l'identification des axes prioritaires mais aussi de contribuer à l'émergence et à la construction de projets adaptés à leur demande.

C'est aussi un moyen de promouvoir le « vivre ensemble » et la contribution citoyenne active des seniors afin qu'ils puissent participer à l'amélioration de leur vie quotidienne sur la commune, dans un souci de l'intérêt général, et faire de Saint-Chamond plus que jamais « une ville douce à vivre pour tous ».

Un Comité de Pilotage dédié a été créée, présidé par l'Elue en Charge et coordonné par une Chargée de mission, est composé de techniciens et d'élus de la Ville invités en fonction de leur délégation. Ce Comité de Pilotage a pour objectif de donner les grandes orientations au « Conseil Consultatif des Seniors ».

Le « Conseil Consultatif des Seniors », se réunira trois fois / an et une réunion plénière annuelle en présence du Comité de Pilotage permettra d'effectuer un bilan de l'année et d'indiquer les objectifs pour l'année à venir.

Au sein du « Conseil Consultatif des Seniors », il sera proposé de mettre en place quatre commissions thématiques afin de traiter de manière plus spécifique l'ensemble des aspects de la vie quotidienne, à l'image des Audits Techniques réalisés en mai et juin 2019 dans le cadre du Diagnostic territorial.

Ces 4 commissions étaient :

- N°1 : Bâtiments & Espaces publics extérieurs/ Habitat
- N°2 : Transports & Mobilité
- N°3 : Participation citoyenne & Emploi - Culture & Loisirs - Lien social & Solidarité + Information & Communication
- N°4 : Autonomie, Services & Soins (Santé)

Le/la Chargé/e de mission Démarche « Ville Amie des Aînés » sera la personne référente du conseil consultatif (logistique, médiation, animation, restitution,).

**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA VIE DE LA CITÉ,
REJOIGNEZ LE CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS !
*BULLETIN D'INSCRIPTION JOINT***